



## Commission des projets routiers

### 1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

#### Acquisition d'une parcelle de terrain à LANGENSOULTZBACH, le long de la RD 255

#### Rapport n° CP/2015/22

#### Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la commission permanente l'incorporation au domaine public départemental de la RD 255 d'une parcelle de terrain sise à LANGENSOULTZBACH.

Une vérification cadastrale récente liée à l'implantation de la voirie départementale a permis de constater qu'un terrain sis à LANGENSOULTZBACH propriété d'un riverain, était incorporé de fait à la route départementale n° 255.

Il s'agit d'une parcelle cadastrée en section 15 n° 354/7 d'une superficie de 0,47 are, appartenant aux copropriétaires des 9, 11, 13 et 15 rue de Woerth et 12 rue des Acacias à LANGENSOULTZBACH.

Le Département a été saisi par le syndic de cette copropriété aux fins de régulariser cette situation. Dans une délibération du 6 juillet 2013, l'assemblée générale des copropriétaires s'est prononcée favorablement à une cession gratuite au profit du Département de la surface concernée.

Je vous propose donc d'approuver l'incorporation de cette parcelle au domaine public de la RD 255 à titre gratuit.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- approuve l'acquisition, à titre gratuit, de la parcelle de terrain cadastrée en section 15 n° 354/7 d'une superficie totale de 0,47 are située à LANGENSOULTZBACH, celle-ci étant incorporée de fait dans la voirie départementale de la RD 255,*

*- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.*

*Elle désigne M. Alfred BECKER, vice-président du Conseil Général en charge du pôle aménagement du territoire, comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette acquisition.*

Strasbourg, le 22/12/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL